

L'aménagement faunique en terrain privé

Par l'Association forestière Québec métropolitain

Dans la région de Chaudière-Appalaches, 85 % du territoire forestier régional appartient aux propriétaires privés. La façon dont ceux-ci aménagent leur terre a donc un grand impact sur les forêts au niveau régional. Puisque la forêt est un habitat de prédilection pour la faune, chaque geste des propriétaires a donc une grande importance pour la faune de la région.

Chacun peut favoriser la présence de la faune par l'aménagement faunique de son boisé. Si vous êtes propriétaire d'un boisé et que vous souhaitez faire quelque chose pour le maintien d'espèces fauniques, il vous est possible de le faire au moyen d'aménagements très simples et accessibles à tous.



Chicots

Par exemple, vous pouvez conserver des débris ligneux naturels au sol ou des chicots (arbres morts encore debout) qui constituent des habitats en soi. En l'absence d'éléments naturels comme les chicots, il existe différents types de nichoirs pour oiseaux et des cabanes à chauve-souris que l'on peut installer à des endroits particuliers pour chacune des espèces. Si vous souhaitez réaliser des aménagements fauniques dans votre propre boisé, vous trouverez différents guides dans le site Internet de la Fondation de la faune du Québec, sous la rubrique « publications », au www.fondationdelafaune.qc.ca.



Nichoir

De plus, il est possible de récolter du bois et d'effectuer des travaux sylvicoles sur son lot boisé tout en considérant l'habitat de plusieurs espèces fauniques. Qu'il s'agisse du cerf de Virginie, de l'orignal, du lièvre d'Amérique, de la gélinotte huppée, de la bécasse d'Amérique ou autre, chaque espèce a ses propres besoins. Certaines mesures d'atténuation ou des recommandations précises peuvent profiter à plusieurs espèces fauniques à la fois.



Lièvre d'Amérique
Pierre-Paul Turcotte © Le Québec
en images, CCDMD

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière et l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, de concert avec leurs conseillers forestiers régionaux, offrent aux propriétaires forestiers de leur territoire plusieurs outils pour favoriser la réalisation de travaux forêt-faune dont, entre autres, des formations d'une journée sur l'aménagement forestier pour la faune. Le plan d'aménagement forêt-faune (PAFF) est également un outil des plus intéressants pour les propriétaires : ce document trace un portrait des potentiels fauniques et forestiers actuels et futurs, met en relief les éléments et habitats à conserver pour maintenir la biodiversité, puis suggère aux propriétaires des interventions favorisant à la fois les ressources forestières et fauniques. Parlez-en à votre conseiller forestier.

Maintenant, il n'en tient qu'à vous de faire une différence pour la faune de votre région en contribuant à sa conservation par l'aménagement faunique de votre forêt privée!

Sources :

Fondation de la faune : www.fondationdelafaune.qc.ca

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière : www.arfpc.ca

Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches : www.amvap.ca